

De l'Europe aux territoires de vie



Les services sociaux à l'heure des choix politiques

Conférence-débat



Conseil Économique, Social et Environnemental
9 Place d'Iéna - Paris - Vendredi 3 avril 2009

COLLECTIF **SSIG**

De l'Europe...

Quel bilan peut-on tirer de la mandature 2004-2009 en matière de services sociaux ? Quelles perspectives nouvelles offre la prochaine mandature ?



La mandature s'achève en demi-teinte. D'un côté des acquis réels : exclusion des services sociaux de la directive services, décision de compatibilité des aides d'Etat à certains services sociaux d'intérêt général, reconnaissance de leurs spécificités en termes d'organisation et de financement. De l'autre, l'absence de progrès en matière de législation positive faute de consensus au sein du Conseil et du Comité de Protection Sociale.

L'opposition de la Commission Barroso à aller dans cette voie place désormais les services sociaux dans le champ de la jurisprudence relative aux SIEG. Exigences de mandatement, d'imposition d'obligations de service public et de juste compensation sont ainsi désormais posées en matière d'encadrement des services sociaux.

Or, la prochaine mandature va s'ouvrir sur des dossiers clés pour les SIEG et par conséquent pour les services sociaux : évaluation de la décision sur les aides d'Etat, clarification du droit applicable aux concessions de service public. De plus, le Parlement et le Conseil disposeront avec le Traité de Lisbonne de nouvelles compétences en matière de SIEG et d'un cadre de gouvernance clarifié par le Protocole sur les SIG.

Quelles stratégies pour les services sociaux 2009-2014 ? Quels débouchés à la feuille de route SSIG de la Présidence française ? Quelles sont les options politiques portées par les candidats français aux Européennes du 7 juin sur ce dossier essentiel à la vie quotidienne des citoyens, a fortiori en pleine crise économique et financière ?

...aux territoires de vie,

Comment les autorités publiques françaises envisagent-elles d'appliquer le droit communautaire des SIEG aux services sociaux ? Seront-ils pleinement exclus de la loi de transposition de la directive services ? Comment va s'opérer l'exigence de contrôle des aides d'Etat assurant le financement des services sociaux en France ? Va-t-on vers une généralisation des marchés publics en matière de contractualisation locale ou vers de nouveaux outils adaptés comme le permet le droit communautaire ?

Les options qui seront retenues par les pouvoirs publics ne seront pas sans conséquences dans les territoires de vie, en matière de relations entre les fournisseurs de services sociaux et les autorités locales, de qualité et d'accessibilité de ses services pour les citoyens.

Quelle va-t-être la doctrine générale de l'Etat en matière d'application du droit communautaire aux services sociaux ? Quelle est la position des collectivités territoriales et des parties prenantes ? Quelle cohérence avec le processus de modernisation de la gouvernance territoriale engagée en France, notamment en matière de définition des missions d'intérêt général imparties aux services sociaux et des obligations de service public qui en découlent ?

De l'Europe aux territoires de vie, des élections européennes à la réforme territoriale, le collectif SSIG vous invite à débattre des enjeux pour les services sociaux et des options politiques en présence dans le cadre de la campagne des Européennes. Le 7 juin, c'est à vous de choisir !



...l'heure des choix politiques !

Programme

* sous réserve

8h30 : accueil

9h30 : ouverture par Frédéric Pascal, rapporteur du CESE sur les services sociaux d'intérêt général dans le marché intérieur

De l'Europe ...

Les services sociaux face au droit communautaire bilan de la mandature 2004-2009 - options politiques 2009-2014

Table ronde

Michel Barnier, Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, tête de liste UMP, Île-de-France*

Harlem Désir, Député européen, tête de liste PS, Ile-de-France*

Jean-Louis Destans, rapporteur du Comité des Régions sur les services sociaux d'intérêt général

Bernard Lehideux, Député européen, MODEM

Alain Lipietz, Député européen, LES VERTS

Jacques Toubon, Député européen, UMP

Débat avec la salle

Conclusion par Dominique Balmay, Président de l'UNIOPSS, membre du Collectif SSIG

12h30 – 14h00 : cocktail déjeunatoire

... aux territoires de vie

Directive services, contrôle des aides d'État, marchés publics. Quelle application en France? Quels impacts sur les territoires?

Introduction par Michel Thierry, IGAS, auteur d'un rapport sur les SSIG et le droit communautaire

Table ronde

Christophe Caresche, membre de la commission des affaires européennes de l'Assemblée Nationale, co-rapporteur sur les services sociaux d'intérêt général,

André Castelli, Vice-président du Conseil Général du Vaucluse,

Patrick Kanner, Vice-président du Conseil Général du Nord, adjoint au Maire de Lille,

Alain Lambert, Sénateur Maire d'Alençon, ancien Ministre du budget*.

Débat avec la salle

Conclusion par Daniel Lenoir, Président de la Mutualité Française, membre du Collectif SSIG

16h00 : Clôture par Brice Hortefeux, Ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la Ville *

De l'Europe aux territoires de vie
Les services sociaux à l'heure des choix politiques

Vendredi 3 avril 2009
8h30 – 16h30

Lieu

Conseil économique, social et environnemental
9 place d'Iéna, Paris
Métro : station Iéna Ligne 9 ou Trocadéro ligne 6

Comment vous inscrire ?

Par e-mail à achuffart@uniopss.asso.fr
Objet : inscription SSIG CES 3 avril 2009

- Prénom Nom :
- Organisation :
- Adresse :
- Téléphone :
- E-mail :

Régler votre PAF par virement bancaire

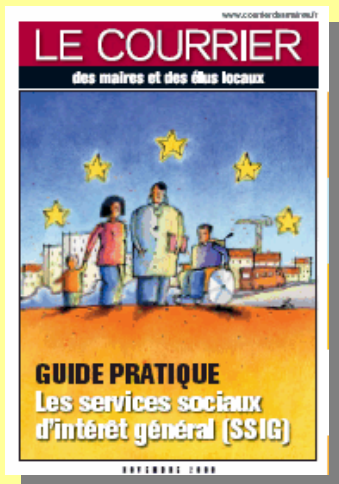
PAF de 30 euros (restauration – sonorisation*)
Procéder à un virement bancaire sur le compte suivant :
SYNOFDES
CREDITCOOP MERIADECK
42559 00041 41020002494 71
IBAN FR 76 4255 9000 4141 0200 0249 471
CODE BIC CCOPFRPPXXX

Référence obligatoire du virement bancaire
« SSIG+prénom nom »

Aucune inscription ne sera acceptée sur place.
L'accès à la salle ne sera pas possible sans inscription
ni règlement préalable de la PAF.
Se munir d'une pièce d'identité pour l'accès au CES.

Préparez-vous à débattre

en prenant connaissance des enjeux du dossier SSIG



Téléchargez notre guide SSIG publié
par le Courrier des Maires et des élus locaux

www.ssig-fr.org

* Non prises en charge par le CESE

COLLECTIF SSIG

L'Europe et ses citoyens ont besoin
de services sociaux de qualité

- **AEFTI** : Association pour l'Enseignement et la Formation des Travailleurs Immigrés et de leur famille
- **AFPA** : Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
- **CEEP France** : section française du Centre Européen des Entreprises à Participation Publique et des entreprises d'intérêt économique général
- **FAPIL** : Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
- **FEHAP** : Fédération des Établissements Hospitaliers et d'Assistance Privés à but non lucratif
- **FHF** : Fédération Hospitalière de France
- **FNARS** : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale
- **FNMF** : Mutualité française
- **FNSEM** : Fédération Nationale des Sociétés d'Économie Mixte
- **INSTEP** : Acteur territorial pour la formation et l'emploi
- **MFP** : Mutualité Fonction Publique
- **MGEN** : Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale
- **MSA** : Mutualité Sociale Agricole
- **PACT** : Mouvement pour l'amélioration de l'Habitat
- **SYNOFDES** : Syndicat National des Organismes de Formation de l'Économie Sociale
- **UNCCAS** : Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
- **UNIOPSS** : Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
- **UROF** : Fédération Nationale des Unions Régionales des Organismes de Formation
- **USH** : L'Union sociale pour l'habitat

Membre associé

- **CPCA** : Conférence Permanente des Coordinations Associatives